



HAL
open science

Réseaux catholiques féminins. Une perspective de genre sur une mobilisation transnationale

Magali Della Sudda

► **To cite this version:**

Magali Della Sudda. Réseaux catholiques féminins. Une perspective de genre sur une mobilisation transnationale. *Genre & histoire*, 2013, 12-13, pp.-/. halshs-00936910

HAL Id: halshs-00936910

<https://shs.hal.science/halshs-00936910>

Submitted on 23 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Magali Della Sudda

Réseaux catholiques féminins. Une perspective de genre sur une mobilisation transnationale.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Magali Della Sudda, « Réseaux catholiques féminins. Une perspective de genre sur une mobilisation transnationale. », *Genre & Histoire* [En ligne], 12-13 | Printemps-Automne 2013, mis en ligne le 28 décembre 2013, consulté le 23 mars 2015. URL : <http://genrehistoire.revues.org/1872>

Éditeur : Association Mnémosyne

<http://genrehistoire.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://genrehistoire.revues.org/1872>

Document généré automatiquement le 23 mars 2015.

© Tous droits réservés

Magali Della Sudda

Réseaux catholiques féminins. Une perspective de genre sur une mobilisation transnationale.

- 1 L'histoire du genre¹ et, avant elle, celle des femmes, ont mis au jour de manière précoce la forte internationalisation des mouvements féministes². Récemment la revue *Women's History*³, consacrait un numéro à cette question tandis que plusieurs ouvrages collectifs soulignaient la dimension transnationale de l'engagement féministe. Au sein même de ces mouvements, on a pu distinguer les philanthropes et activistes protestantes, favorables à l'égalité de sexes sur les plans civil et social⁴. Ces travaux ont levé le voile de l'oubli sur ces réseaux de femmes militantes, ces « toiles d'araignée⁵ ». Cependant, souvent focalisée sur les organisations féministes, l'historiographie du genre a peu pris en considération les mouvements féminins conservateurs. L'étude de ces réseaux catholiques, offre un point de vue complémentaire pour mettre en lumière la dynamique plus générale des mobilisations au sein d'un espace de la cause des femmes fortement internationalisé⁶. Cet article vise à montrer le poids des réseaux féminins dans la naissance et le développement d'une mobilisation transnationale catholique. Comment expliquer la naissance simultanée des associations de laïques catholiques dans les différents pays et continents? Qui sont ces femmes qui entretiennent et suscitent ces réseaux? Nous prendrons pour exemple la Fédération internationale des Ligues catholiques féminines (FILCF), dont le congrès fondateur eut lieu à Bruxelles à l'été 1910 et qui existe encore aujourd'hui sous le nom d'Union mondiale des organisations féminines catholiques (UMOFC).
- 2 Une focalisation sur les liens entretenus par les membres de ces associations offre une clef de compréhension de ce type de mouvement social. Dans le cadre de ce dossier, cet article montre ainsi le rôle des réseaux propres au catholicisme dans la constitution d'une fédération de ligues à un niveau international et dans la pérennisation de cette structure. Pour mener à bien cette réflexion, il s'appuie sur la consultation des actes de congrès de la Fédération internationale des ligues catholiques féminines. Des sondages dans les archives de l'UMOFC à Paris n'ont pas permis de retrouver les fonds des premières décennies d'activité. En revanche, à l'Action catholiques des femmes (ACF), héritière de l'une des associations membres de la Fédération (la Ligue patriotique des Françaises), la correspondance du secrétariat international a été conservée dans le carton H510 qui comporte les volumes des pelures de lettres adressées aux différentes organisations de par le monde. À cela s'est ajouté le dépouillement des dossiers relatifs à l'activité des associations féminines catholiques dans les fonds des Affaires ecclésiastiques extraordinaires et de la Secrétairerie d'État du Saint-Siège.
- 3 Un premier point exposera le contexte et la naissance de ces organisations dans les différents pays durant la période d'avant-guerre. La Grande guerre marque une césure temporaire sans pour autant remettre en cause l'existence d'un cadre international pour ces réseaux. Enfin, à partir du pontificat de Benoît XV et de Pie XI, la réorganisation de l'Action catholique, en tant que bras séculier de l'Église confère une dimension institutionnelle plus forte à ces réseaux féminins.

I. Le poids des réseaux transnationaux dans la naissance des organisations féminines catholiques

1. Les premiers mouvements d'action catholique féminine : une centralité européenne

- 4 À la fin du XIX^e siècle, dans le sillage de l'encyclique *Rerum novarum*, des regroupements de fidèles s'opèrent sous la houlette du clergé. Ces différents groupes de laïcs se revendiquent souvent de l'action catholique. On observe leur création dans différents pays industrialisés,

en France, en Italie, en Allemagne⁷. Longtemps l'historiographie religieuse n'a retenu que les hommes de ces organisations qui visaient à répondre à la question sociale l'Évangile à la main. Pourtant, rapidement, des organisations féminines virent le jour. En France, elles supplantent les groupes masculins par leur nombre dès 1903. En Allemagne, le Katholischer Frauenbund rassemble différentes organisations nationales, régionales et professionnelles et revendique 30 000 membres au moment où il rejoint la Fédération en 1910⁸. La Catholic Women's League anglaise voit le jour en 1906, sous l'égide de Miss Margaret Fletcher. En Espagne, la construction nationale fortement morcelée obère l'unification en un seul mouvement : l'Union des Dames du Sacré Cœur (Unión de Damas del Sagrado Corazón, UDSC), naît à Madrid et sert de point de départ à l'action catholique féminine⁹, tandis qu'une autre association à vocation nationale existe à Barcelone.

5 Le rôle des manifestations internationales catholiques comme les congrès eucharistiques, laïques comme l'exposition universelle mais aussi les congrès féministes sont souvent l'occasion de faire germer l'idée d'une association nationale. En France, c'est en marge du Congrès international des œuvres féminines de 1900 que naissent des associations féminines catholiques engagées sur le terrain social. En Italie, c'est par opposition au Congrès international féministe de Rome tenu en 1908 qu'est créée l'Union des femmes catholiques d'Italie (UDCI). Des individus étrangers au pays peuvent aussi susciter la naissance d'une organisation nationale. Ainsi, dès 1908, en Uruguay, des dames de l'aristocratie ont-elles fondé une ligue sur le modèle de la Ligue patriotique des Françaises, association née de la scission du comité parisien de la Ligue des femmes françaises d'avec le comité lyonnais¹⁰. C'est par l'entremise de la secrétaire générale de la ligue française que la présidente de la ligue uruguayenne obtient l'approbation pontificale : « Apprenant que nous allions réunir notre congrès, la Présidente de cette ligue nous écrivit pour nous demander de vouloir bien solliciter de Sa sainteté une bénédiction pour ses œuvres en même temps que nous l'implorions pour les nôtres¹¹ ». Dans une missive jointe à cette supplique, l'aumônier de la LPDF, le jésuite Henri-Régis Pupey-Girard expose clairement le souhait de l'association française de construire un réseau international féminin catholique avec le soutien du Secrétaire d'État du Vatican, le cardinal Raphaël Merry del Val :

« Daigne Votre Éminence, en accédant à notre requête, favoriser ainsi l'établissement de relations internationales entre les ligues de femmes catholiques. Nous avons entamé des pourparlers avec les Ligues naissantes de plusieurs nations, par l'entremise de N.N. Seigneurs les Évêques dans chaque contrée. Déjà, nous correspondons avec l'Angleterre, le Canada, nous entrons en correspondance avec l'Espagne et l'Italie. Où sont organisés déjà les groupements féminins de catholiques nous proposons l'échange de renseignements et d'encouragements. Où ne sont pas encore établies des organisations féminines nous osons espérer que nos démarches auront pour conséquences de les susciter, comme il est advenu pour l'Uruguay. Ces ententes internationales peuvent, ce nous semble, avoir d'heureux résultats. Aussitôt que les communications seront établies entre plusieurs pays nous oserons demander à votre éminence ses particuliers encouragements pour toutes les ligues ainsi fédérées. À Rome, au mois d'avril, nous pourrions sans doute exposer à Sa Sainteté et à Votre Éminence quelques-uns des premiers résultats »¹².

6 S'esquisse ainsi une première cartographie du réseau international féminin catholique qui passe par l'Angleterre, l'Espagne, le Canada et bien entendu l'Italie, où la présidente est très proche du pape Pie X. Ce réseau ne se superpose pas à celui des hommes catholiques de l'Union de Fribourg qui rassemble les catholiques sociaux et se distingue également de la Sapinière, cette société secrète catholique essentiellement masculine pourfendeuse du catholicisme libéral¹³. Au Canada, Anne de Tanquerel, membre du Conseil central de la LPDF et Fille du Cœur de Marie, entretient les liens avec la Fédération Saint Jean-Baptiste. En Uruguay, Madame Lagos de Hughes, proche de Marie Frossard, fonde la ligue féminine catholique. Les liens avec Cristina Giustininani Bandini, qui dirige l'association italienne, sont en revanche plus distendus. L'une des raisons pourrait être liée au fait qu'elle n'appartient pas aux mêmes

réseaux religieux que les catholiques de la LPDF. Elle privilégie en effet la Ligue des femmes françaises de la Comtesse de Saint Laurent, plus proche de ses vues intransigeantes¹⁴.

Nom de l'organisation	Pays	Date de fondation	Date d'entrée	Présidente lors de l'entrée
Association catholique des femmes lorraines	Alsace-Lorraine	1908	1910	Mlle Divot
Association catholique internationale des oeuvres pour la protection de la jeune fille		1897	1910	Baronne de Montenach
Catholic Women's League	Angleterre	1906	1910	Miss Fletcher
Katholische Frauenbund	Suisse	1906	1910	Baronne de Montenach
Katholische Reichs Frauen Organisation	Autriche	1907	1910	Comtesse Zichy Metternich
Katholische Frauenbund	Allemagne	1903	1910	Mme Hopmann
Unione de Damas espanolas del sagrado Corazon de Jesus (Madrid)	Espagne Madrid	1908	1910	Marquise de Unza Del Valle
Liga Catholica das Senhoras Bahianas	Brésil	1909	1910	Mme Rodrigues
Liga da Acção Social de Christa	Portugal	1908	1910	
Liga de Damas Católicas del Uruguay	Uruguay	1909	1910	Mme Garcia Lagos De Hughes
Liga de Senoras para la accion catolica	Espagne-Barcelone	1910	1910	Mme Giraudier
Ligue patriotique des Françaises	France	1902	1910	Vicomtesse de Velard
Ligue des femmes chrétiennes de Bruxelles	Belgique	1897	1910	Marquise de Chasteler
Unione fra le donne cattoliche d'Italia	Italie	1909	1910	Princesse Giustiniani Bandini
Verein Erwerbstätiger Frauen und Mädchen	Allemagne		1910	Mlle de Schalscha-Ehrenfeld
Alliance des Femmes catholiques luxembourgeoises	Luxembourg	1906	1911	
Fédération nationale Saint-Jean Baptiste	Canada Québec	1911	1911	Mlle Beigue
Katholikus női tanács	Hongrie	1911	1911	Pallavicini
League of Catholic Women	Boston	1910	1911	
Liga de Damas Catolicas Argentinas	Argentine	1907	1911	de Ortiz Basualdo
Polski związek Niewast Katolickich W. Krakowie	Pologne Cracovie Leopold		1911	Comtesse Wodzicka
Alliance polonaise des Dames catholiques de Leopold	Pologne Galicie		1912	Mme Przetocka

Katholische Fürsorgverein	Allemagne		1912	
Katholische Lehrerinnenverein	Allemagne	1880's	1912	
Union catholique des femmes polonaises de Varsovie	Pologne Varsovie		1912	Comtesse Lubienska

7 Durant cette première période, la Fédération internationale des ligues féminines catholiques (FILCF) est avant tout européenne. Elle reflète la temporalité de la fondation des mouvements dans chaque pays, puisque la création des mouvements féminins catholiques s'opère d'abord, et de manière assez massive, sur ce continent. Deux ligues viennent d'Amérique du Sud et deux autres d'Amérique du Nord. Aucune organisation ne provient des autres continents avant la guerre. Les ligues sud-américaines sont marquées par un rapport de domination hérité de l'époque coloniale. La métropole de référence n'est toutefois pas l'Espagne ou le Portugal mais la France. Il semblerait que cette centralité française soit liée à l'importance de la Société des Filles du Cœur de Marie dans ces réseaux féminins catholiques. Une autre hypothèse – qui serait à confirmer par une étude prosopographique approfondie – pourrait être liée aux lieux de socialisation et l'éducation de ces femmes de l'aristocratie dans des établissements religieux francophones, telle la Trinité des Monts à Rome, par exemple. Dans une lettre de remerciements adressée au Secrétaire d'État, le cardinal Merry del Val, Marie Frossard définit la ligue uruguayenne comme « une fille de la Ligue Patriotique des Françaises », clairement inspirée par elle¹⁵. La présidente de cette association, la marquise Maria Garcia Lagos de Hughes explique ainsi lors du Conseil international de Vienne (1912) que « nous marchons toujours sur les traces de la Ligue patriotique des Françaises ; mêmes buts, mêmes moyens. Nous avons copié son organisation et ses œuvres admirables en les adaptant à notre milieu¹⁶ ». Dans les faits, il semblerait que cette ligue mène principalement un combat contre la pornographie et pour la censure des pièces de théâtre. La ligue brésilienne, fondée à Salvador de Bahia, premier évêché du Brésil, présente elle aussi son travail dans le sillage de la ligue française :

« Elle a pris la résolution de suivre les bons exemples des pays civilisés de l'Europe et même de l'Uruguay qu'elle peut considérer comme un frère puisqu'il fait aussi partie du territoire sud-américain et que, le premier, il a marché sur les traces des héroïques Dames françaises, dans la fondation d'un centre de résistance, appelé Ligue catholique¹⁷ ».

8 Ce modèle français est aussi mis en avant par la Ligue d'action sociale chrétienne portugaise fondée peu avant la séparation de l'Église et de l'État. Il diffère du modèle fédératif suisse ou allemand qui se retrouve également en Belgique.

9 On repère des réseaux religieux et féminins dans la naissance et l'entretien des premières organisations, c'est-à-dire des liens intenses et des connexions entre différentes personnes.

2. Paris, au cœur des réseaux féminins catholiques (1910-1912)

10 Le Secrétariat central de la Ligue patriotique des Françaises fait office de Secrétariat international selon la décision prise lors du premier Conseil international de Bruxelles en 1910. La dimension transnationale de ces réseaux se donne à voir une première fois lors du tremblement de terre de Calabre en 1908 ; les catholiques italiennes lancent alors un appel, relayé en France, en faveur des régions dévastées. Elle se confirme lors des cérémonies de la béatification de Jeanne d'Arc en 1909 pendant lesquelles fut inaugurée l'Union des femmes catholiques d'Italie (UDCI), en présence des dirigeantes de la Ligue patriotique des Françaises¹⁸. En cette occasion, la Ligue patriotique des Françaises et l'Union des femmes catholiques d'Italie se placent sous la protection de la sainte guerrière¹⁹. Le discours tenu par la présidente italienne, Cristina Giustiniani Bandini, aux présidentes et secrétaires de la LPDF et de la Ligue des femmes française témoigne d'une optique commune et replace la naissance de l'UDCI dans les traces des ligues françaises²⁰.

- 11 La France est donc le centre névralgique de la Fédération internationale de 1910 à 1914. Le Secrétariat est logé dans l'immeuble de la famille Potron. Lors du Congrès de Vienne, tenu en 1912, Marie Frossard rappelle que sans l'appui de la LPDF, le Secrétariat international ne pourrait pas fonctionner. Cette mise à disposition des locaux et du personnel administratif rémunéré réduit avantagement les coûts de fonctionnement de l'organisation :

« Les travaux de correspondance et d'expédition, qui sont nombreux et souvent pressés, parfois encombrants durant quelques jours, nécessiteraient un personnel beaucoup plus onéreux s'il fallait l'entretenir à longueur d'année. Nous trouvons le moyen de réduire ces frais en ayant recours, pour ce travail, aux employées des bureaux de la Ligue patriotique des Françaises. De même, le travail se faisant dans ses bureaux, les frais de location, d'éclairage et de chauffage ne sont pas portés en compte²¹ ».

- 12 Paris met ainsi en avant sa capacité à administrer l'activité internationale et les économies d'échelle réalisées en couplant le Secrétariat international à celui de la LPDF.
- 13 À travers la correspondance entretenue par le Secrétariat de la Ligue patriotique des Françaises avec les associations féminines nationales, on peut distinguer des individus animant ces mouvements. Les secrétaires de la LPDF – les demoiselles Marie Frossard et Louise Krafft à la Ligue patriotique des Françaises – établissent et entretiennent les liens entre les femmes des différents pays. Si Marie Frossard ne semble pas avoir quitté la France, Louise Krafft a vécu plusieurs années à Naples. Elles ont une particularité : l'appartenance à un institut séculier à consécration secrète, la Société des Filles du Cœur de Marie. Le rôle des Filles du Cœur de Marie semble donc prépondérant dans la mise en relation des différentes organisations.

II. Les Filles du Cœur de Marie, un réseau religieux secret à l'appui du militantisme international féminin catholique

- 14 En ce qui concerne la France, l'Espagne, l'Amérique latine, les comités piémontais et génois de l'Union des femmes catholiques d'Italie, le rôle de la Société des Filles du Cœur de Marie (SFCM) paraît avoir été décisif. En effet, le développement de ces organisations s'appuie largement sur ces femmes expérimentées dans l'action sociale et dont l'apostolat au sein de leur milieu avait fait ses preuves sous la Révolution.

1. L'empreinte de la (Contre-)Révolution française

- 15 Cette société fut fondée durant la Révolution française par le jésuite Pierre de Clorivière (1735-1820) et par sa pénitente Adélaïde Champion de Cicé (1749-1818). Ils ont rédigé les constitutions d'un institut séculier féminin adapté aux exigences de l'époque ; fondé sur la consécration secrète, il prévoyait que les membres prononcent les trois vœux habituels de chasteté, pauvreté et obéissance auquel s'ajoutait un quatrième vœu, celui du secret. Dans le contexte révolutionnaire de durcissement des lois contre les vœux religieux et devant le constat de l'éloignement de la pratique religieuse, l'idée des fondateurs était de faire œuvre d'apostolat au milieu des incroyants ou des fidèles sans se distinguer par le port d'un habit religieux :

« Le secret de leur vie religieuse demandé aux membres de la Société est la condition et la sauvegarde du mode d'édification qu'ils doivent donner en toutes conditions sociales et professions – parfois le seul moyen de faire pénétrer sans prévention l'esprit du christianisme dans des milieux hostiles ou laïcisés. Sans « le voile du secret », la Société ne pourrait subsister en temps de persécutions et rendre à l'Église les services qu'elle doit en attendre – ce qui est une des raisons d'être de ce Corps²² ».

- 16 Avec l'émigration contre-révolutionnaire, cet institut se diffuse au-delà des frontières françaises. En Belgique, en Suisse, en Italie s'implantent des maisons avec l'aide de jésuites pour repérer les vocations. La supérieure de la maison mère de Paris choisissait des Filles en fonction de leurs qualités pour aller fonder des maisons et assurer la formation d'un premier noyau²³. À la fin du XIX^e siècle, la construction des États-nations selon un modèle démocratique et libéral passe par la laïcisation de l'éducation. Dans ces conditions de forte

contrainte pour les congrégations religieuses, la SFCM dont les membres ne portent pas d'habit religieux et vivent dans le monde sans signe distinctif connaît un regain d'activités. La hiérarchie catholique – certains provinciaux de la Compagnie de Jésus et des évêques ou archevêques au fait de cette institution – sollicite la Supérieure de la Société des Filles du Cœur de Marie pour reconquérir les fidèles en s'appuyant sur les femmes. Le fait de ne pas avoir de mise religieuse permet aux membres de ne pas attirer l'attention des autorités et de poursuivre leur apostolat.

2. La politisation de réseaux religieux à la faveur de la loi de 1901

17 La fondation du comité parisien de la Ligue des femmes françaises à l'automne 1901 s'inscrit dans le contexte d'affirmation de la laïcité républicaine. Cette ligue avait pour vocation de reconquérir les femmes et le pays en proie à la franc-maçonnerie et à un gouvernement impie, selon les vues de la hiérarchie catholique. Les élections de 1902, toutes proches, étaient l'occasion de faire accéder les hommes catholiques à l'arène parlementaire par la constitution d'un groupe et de mettre à l'agenda politique des réformes visant à restaurer l'influence de l'Église dans la société et sur l'État. Dans cette perspective, les comités de femmes catholiques avaient pour but la quête électorale et la propagande politique en faveur des « bons candidats²⁴ ». Dans la vision de Jacques Piou, comme dans celle de l'aumônier Henri-Régis Pupey-Girard, les comités féminins sont mis au service de la cause de l'Église et ils sont conçus plus précisément comme des auxiliaires de l'Action libérale populaire.

18 Ce détour permet d'éclairer le rôle du jésuite Henri-Régis Pupey-Girard, directeur spirituel de Jacques Piou, chef de file des parlementaires catholiques ralliés, dans la fondation du comité parisien de la Ligue des femmes françaises puis de la Ligue patriotique des Françaises. Soutenu par l'archevêque de Paris, protecteur de la Société des Filles du Cœur de Marie et pressé par Jacques Piou, Pupey-Girard sollicite la supérieure de cette société pour qu'elle mette « ses filles » à la tête des comités de la Ligue des femmes françaises. Cette incursion féminine dans une œuvre apostolique à visée électorale ne va pas sans heurts. Une scission s'opère entre Lyon et Paris qui a pour origine des conceptions radicalement différentes de l'engagement religieux. Pour les Filles de Marie du comité parisien, la quête électorale et le soutien des candidats catholiques est un prolongement nécessaire de l'engagement religieux. Au contraire, la vision défendue par le comité lyonnais, emmené par Jeanne Lestra et la comtesse de Saint-Laurent, privilégie un engagement plus strictement spirituel. Ces différences recourent des positionnements politiques : le comité parisien est proche des catholiques rassemblés autour de Jacques Piou, tandis qu'à Lyon les préférences royalistes sont nettement plus marquées.

19 Quelques semaines après les élections, la Ligue patriotique des Françaises dépose ses statuts à Paris comme branche féminine de l'Action libérale populaire qui rassemble les catholiques français sur le terrain électoral. Elle en devient l'épine dorsale et participe de sa croissance importante, comme l'expliquait le nonce peu avant la rupture des rapports diplomatiques avec le Saint-Siège :

« Sans le concours discret mais persévérant et discipliné des Filles de Marie, aux dires de Piou, et des autres personnes qui s'en occupent, la Ligue patriotique des Françaises non seulement, ne réussirait pas à faire ce qu'elle a accompli jusqu'à aujourd'hui. Mais elle menacerait de se diviser et donc de se dissoudre²⁵ ».

20 Dès lors, la hiérarchie est convaincue que les laïques ne peuvent s'organiser qu'avec l'aide et l'encadrement de ces religieuses qui vivent dans le siècle sans porter d'habit. Par leur vœu d'obéissance, elles offrent la garantie de l'orthodoxie, par celui de discrétion, elles échappent – ou sont supposées échapper – à la surveillance de la préfecture de police. Elles prennent part à la redéfinition des contours de l'apostolat féminin sous la forme d'un laïcat organisé et chaperonné par un clergé féminin invisible. On trouve la trace de cette transformation dans les pays où la SFCM est implantée²⁶. En Italie, à Turin, le cardinal archevêque Richelmy en est ainsi le protecteur ; il incite ces religieuses à investir les comités de l'UDCI comme ceux de l'Oeuvre pour la protection de la Jeune fille. Elles se trouvent à la tête de comités de l'Union des femmes catholiques d'Italie – qui entend fédérer l'action catholique féminine – dans le Piémont

et la Ligurie ; elles animent aussi l'Oeuvre pour la protection de la jeune fille. Ainsi, Carolina Cassinis est la déléguée régionale UDCI pour le Piémont, tandis que la comtesse Incisa di S. Stefano del Majno est la présidente du Comité turinois²⁷. Paola Avogadro di Valdengo²⁸, secrétaire du comité régional piémontais est entrée chez les Filles du Cœur de Marie en 1905 ; sa sœur Luisa (1879-1956) semble l'y avoir suivie, car elle préside le comité de Turin en 1912 après en avoir été la vice-présidente de 1910 à 1912. Outre ces dames piémontaises, la comtesse Antonietta Thellung Pedroli préside le comité de Gênes en 1909. Toutes sont propagatrices d'un catholicisme social féminin étroitement lié à la Compagnie de Jésus²⁹. Un rapport consigné dans le fond des affaires ecclésiastiques extraordinaires au Vatican résume clairement le rôle dévolu à ces religieuses au sein des organisations internationales et de l'action catholique :

« Participation aux œuvres d'Action catholique générale, nationale et internationale dans les différents pays, France, Belgique, Amérique, Ligue catholique internationale. Le plus grand nombre des Filles de Marie disponibles participent aux Ligues d'Action catholique. Plusieurs ont été appelées dans les cadres³⁰ ».

- 21 En ce qui concerne la Fédération internationale des ligues féminines catholiques, elle fut animée par des Filles du Cœur de Marie de manière durable par le biais de Christine de Hemptine, présidente de la Fédération internationale des associations de jeunes femmes catholiques qui structure l'Action catholique en Amérique du Sud, en Australie et en Asie dans les années 1930 et de Marie du Rostu, vice-présidente puis présidente de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques de 1952 à 1961.
- 22 Ce réseau religieux préexistant à la naissance de la Fédération témoigne d'une construction spécifique d'un militantisme transnational propre à ces femmes catholiques. Tandis que les modalités et viviers de recrutement de la Sapinière, principalement animée par des hommes même si quelques femmes, comme Cristina Giustiniani Bandini semblent en avoir été des informatrices, semblent plus diversifiées. Par ailleurs le fonctionnement même de l'organisation féminine diffère de l'organisation masculine en ce qu'elle n'a pas vocation principale à informer sur les menaces doctrinales qui pèsent sur le catholicisme mais à mieux faire connaître les actions des ligues nationales en vue d'une action sociale catholique plus efficace.

III. Une Fédération au centre des réseaux catholiques ?

1. Une première expérience centralisatrice

- 23 Dès la création de la Fédération internationale lors de la rencontre de Bruxelles, des tensions se font jour sur le fonctionnement et l'objet de l'organisation. À l'initiative de cette démarche, résidait la volonté de l'aumônier-conseil de la LPDF, Henri Régis Pupey-Girard. Il sollicite les différentes représentantes des ligues et associations catholiques féminines pour mettre sur pied une organisation internationale dès 1908. Nous avons souligné ailleurs la dynamique conflictuelle vis-à-vis du féminisme qui animait la naissance de la Fédération internationale des ligues féminines catholiques³¹. Elle s'oppose avant tout au Conseil international des femmes qui rassemble les associations féministes libérales et promotrices de l'égalité dans un cadre laïc. En conséquence, les associations nationales ou régionales s'affilient pour s'opposer au féminisme laïc ou « athée » et restaurer l'ordre chrétien. La FILCF se distingue également des réseaux chrétiens plus libéraux qui se déconfessionnalisent progressivement comme les ligues de consommateurs³².
- 24 La FILCF se dote en 1910 d'un secrétariat international basé à Paris, ville qui devient le centre de la Fédération pour différentes raisons. D'une part, l'idée est venue du secrétariat de la Ligue patriotique des Françaises ; Pupey-Girard, la vicomtesse de Vélard – la présidente – et Marie Frossard – la secrétaire générale –, sont en effet de véritables entrepreneurs de mobilisation qui entendent se servir des moyens modernes pour propager leurs revendications et faire avancer la cause de l'Église à un niveau international. D'autre part, si nous savons peu de choses sur les

autres associations, nous avons en revanche la certitude d'une bureaucratisation déjà avancée de la LPDF. Celle-ci compte en effet des personnels permanents, des salariées appointées pour administrer l'association et seconder les membres du bureau. En ce sens, l'association française dispose de moyens et d'une organisation qui sont autant de ressources pour animer une fédération internationale. Le secrétariat se trouve dans les mêmes locaux que la Ligue patriotique des Françaises, au 368 rue Saint-Honoré dans le 1^{er} arrondissement de Paris. Les locaux sont mis à disposition de la LPDF par M^{me} Potron, née Cécile Frotin. Elle et son époux appartiennent à la bourgeoisie entrepreneuriale catholique. Ses appartements sont également occupés par l'Union sociale des ingénieurs catholiques, dont Pupey-Girard est aussi l'aumônier. C'est de là que part la correspondance avec les ligues étrangères.

25 Marie Frossard et Louise Krafft – autre Fille du Cœur de Marie – assurent, dans un premier temps, le travail de liaison et de secrétariat. Les premières lettres destinées à fonder la fédération sont adressées à M^{me} Beigue, présidente de la ligue canadienne (Fédération Saint Jean-Baptiste), à M^{me} de A.T. Guilar qui s'occupe des femmes catholiques portugaises, à la princesse Cristina Giustiniani Bandini, présidente de l'UDCI, à M^{me} Hamel des femmes catholiques allemandes (Munich), à M^{lle} de Carnap des femmes catholiques de Cologne, à M^{me} de Hugues à Montevideo, à M^{lle} de Echarri à Madrid ainsi qu'à M^{lle} Solacolo en Roumanie. En outre, la baronne de Montenach, présidente de l'Oeuvre internationale pour la protection de la jeune fille est invitée à prendre part à cette union. Dans ce premier groupe, la plupart répondront positivement, exceptée la présidente des femmes catholiques italiennes qui redoute le libéralisme de la LPDF et préfère la Ligue des femmes françaises. Soucieuse de l'orthodoxie, elle ne rejoindra la Fédération qu'une fois les statuts approuvés par le pape après le congrès de Vienne en 1912.

26 Le Secrétariat collecte les informations des ligues étrangères, il reçoit les bulletins nationaux et réalise une compilation publiée tous les mois dans la « Chronique internationale » qui est un supplément aux bulletins des ligues nationales. Elle est rédigée par M^{me} Leroy-Liberge qui s'occupe également de la lutte contre le « mauvais théâtre », autrement dit de faire censurer les pièces contrevenant à la morale catholique. C'est elle qui, ayant assisté à l'Exposition universelle de 1910, appuie l'idée de Fédération internationale. Comme l'explique Marie Frossard, secrétaire de la LPDF, à M^{rs} Fletcher qu'elle souhaite inviter à Bruxelles pour le premier Conseil :

« Une de nos déléguées ayant assisté à Bruxelles au Congrès mondial des associations internationales a constaté les précieux avantages que procurent ces sortes de réunions. Le Conseil international des femmes qui se dit non-confessionnel nous a devancées depuis longtemps dans cette voie. Ne pensez-vous pas que nous, Catholiques, nous devons à plus forte raison, chercher à nous assurer les bienfaits d'un Conseil international ?³³ »

2. Les courtières des réseaux internationaux

27 Cette lettre est adressée aux dirigeantes de différentes associations nationales qui constituent les mouvements de la première action catholique, telle qu'elle est définie par l'historiographie religieuse italienne : des organisations nationales ou régionales, indépendantes les unes des autres et sans uniformité d'un point de vue organisationnel³⁴. Elle nous renseigne à la fois sur la manière dont est pensée l'organisation internationale et sur le rôle que vont jouer les courtières dans l'essor de la Fédération. Ces femmes qui voyagent, sont polyglottes et dotées de ressources, elles établissent des liens entre les différents pays. Telle Geneviève Leroy-Liberge ou la comtesse Wodzicka qui représente la ligue des femmes polonaises de Cracovie.

28 Il s'agit d'un réseau institutionnalisé qui se diffuse par le biais des réseaux religieux préexistants comme cela a déjà été souligné.

29 Un second réseau d'appartenance redouble celui des Filles du Cœur de Marie : celui des comités nationaux et locaux de l'Oeuvre pour la protection de la Jeune fille. Cette association internationale est le pendant catholique de l'Union internationale des Amies de la Jeune fille, une organisation protestante fondée à Genève pour lutter contre la prostitution en 1877.

L'Oeuvre est organisée dans les années 1890 à Fribourg. Cette fondation intervient au moment où des hommes catholiques engagés dans l'action sociale dans une optique de reconquête animent l'Union de Fribourg qui joue un rôle dans la définition d'un catholicisme social par l'encyclique *Rerum Novarum*. Cette organisation vise à repérer, accueillir dans des foyers ou placer des jeunes femmes migrantes et victimes – potentielles ou avérées – de la traite des femmes. Tout comme les Filles du Cœur de Marie, l'origine sociale de ses membres et dirigeantes est aristocratique. Elle ressemble en cela aux caractéristiques des passeuses et voyageuses de leur époque³⁵. La présidente en 1910 est la baronne de Montenach. Épouse de George de Montenach, animateur de l'Union de Fribourg et homme politique suisse engagé dans le catholicisme social dans son pays et sur le plan international, elle représente un catholicisme social de matrice intransigeante et ne partage pas les vues des représentantes de la Ligue patriotique des Françaises

30 Une double appartenance à la Société des Filles du Cœur de Marie et à l'Oeuvre pour la protection de la jeune fille en France et en Italie, est donc bien repérable. Notre hypothèse est que ces cas ne sont pas isolés, mais néanmoins seules des monographies nationales pourraient permettre d'établir avec certitude le doublement de ce réseau religieux par un réseau associatif abolitionniste. L'historienne italienne, Liviana Gazzetta, a rappelé l'importance de l'Oeuvre pour la protection de la Jeune fille dans la fondation de la première action catholique féminine lors du congrès de Bologne de l'Opera dei congressi³⁶. L'histoire de l'Oeuvre pour la Protection de la Jeune fille se mêle ainsi à celle des mouvements catholiques féminins sur le plan national et international. Marie Frossard (1869-1954), secrétaire générale de la Ligue patriotique des Françaises est aussi la secrétaire nationale de l'Oeuvre pour la protection de la jeune fille en France. M^{me} de Castellane fait également partie des deux organisations³⁷. En Italie, le comité national de l'Oeuvre pour la Protection de la Jeune fille est basé à Turin. Il est composé de femmes que l'on retrouve à l'UDCI : la comtesse Maria di Gropello-de Bray (présidente) est aussi membre du comité génois, Carolina Cassinis, dont le rôle à Turin a été évoqué, en est la secrétaire, tout comme Maria Pia Albert, Bianca della Croce di Dojola, Paola Avogadro di Valdengo ainsi que Giuseppina Porazzi Bosio (vice-présidente). Son implication précoce dans le projet de fédération est liée à la coappartenance des membres de la LPDF à cette Oeuvre présidée en France par la marquise de Caraman. Pour autant, cette double appartenance – à une société religieuse et à une association catholique abolitionniste – ne signifie pas qu'il y ait une unité de vue au sein même de ces réseaux. Elle obéit aussi à un autre objectif : celui de rassembler les différentes tendances du catholicisme dans une optique de ralliement du plus grand nombre à la cause catholique. Dans les modalités d'organisation initiale, les fondatrices présentes à Bruxelles envisageaient une action d'inspiration catholique sans pour autant en appeler systématiquement à la hiérarchie religieuse

31 La réunion de Bruxelles qui rassemble les premières organisations a lieu sous l'égide de la vicomtesse de Vélard, présidente de la Ligue patriotique des Françaises et Fille du Cœur de Marie. La marquise de Chasteler, présidente de la Ligue des femmes chrétiennes de Belgique préside également le Conseil de Bruxelles³⁸. Les 24 et 25 août 1910, en marge du Congrès d'éducation familiale auquel devaient participer nombre de catholiques engagées dans l'action sociale, ces dirigeantes établissent donc une ébauche de fédération féminine catholique qui se distingue des organisations masculines en ce qu'elle définit une sphère d'action féminine propre – l'action sociale, la lutte contre le mauvais théâtre ou les modes inconvenantes. Du point de vue organisationnel, la frontière entre mouvement d'action catholique, composé de laïques et société religieuse constituée de femmes consacrées devient, elle aussi, poreuse.

3. La Fédération à l'épreuve de la « crise » moderniste

32 Progressivement, des vues divergentes se font jour et s'accroissent lors du Conseil de Vienne en 1912. Elles portent notamment sur la forme d'organisation en réseau et sur les liens de subordination à la hiérarchie religieuse et, plus précisément, sur l'obéissance stricte aux directives pontificales. L'absence de la présidente de l'Union des femmes catholiques d'Italie, Cristina Giustiniani Bandini témoigne ainsi de sa méfiance l'égard d'une initiative qui se revendique catholique sans pour autant se conformer aux rapports d'autorité à la base de

l'institution ecclésiale. Il faut alors se tourner vers un troisième réseau religieux, qui n'est pas féminin, pour éclairer les désaccords au sein de la Fédération. La Sapinière, étudiée magistralement par Émile Poulat, ce réseau de catholiques intransigeant particulièrement vivace sous le pontificat de Pie X, offre une piste d'interprétation³⁹. Dans le fonds du cardinal Benigni, secrétaire adjoint de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires⁴⁰ et fondateur de la Sapinière, on trouve des rapports rédigés lors du Conseil de Vienne. Ces documents expliquent les tensions observées au sein de la Fédération. Selon les tenants du catholicisme intransigeant qui animent ce réseau d'information qu'est la Sapinière :

« Le plan d'enrégimenter toutes les œuvres catholiques par des Ligues, Fédérations, Ententes internationales qui seraient dans les mains des chefs reconnus ou inconnus du catholicisme démo-libéral, fait son chemin. Ainsi, au Congrès Eucharistique de Vienne, à côté de la Ligue internationale Pupey-Girard pour les Oeuvres catholiques féminines, on tentera une affaire analogue pour les Oeuvres masculines. [...] Cette initiative a été arrangée quand le R.P. Pupey-Girard a été, récemment, à Vienne pour préparer la réunion de sa Ligue internationale⁴¹ ».

- 33 Pour contrer cette influence libérale jugée dangereuse, la présidente de l'Union des femmes catholiques italiennes, ainsi que la baronne de Montenach auraient accepté de rejoindre la Fédération afin de lui conférer un caractère nettement plus conforme aux vues intransigeantes de Pie X :

« Le Vatican n'est satisfait ni de l'entreprise du P. Pupey-Girard sur les œuvres, ni de son attitude en général. M. l'abbé Speiser, Membre du Conseil Central des Oeuvres pour la Protection de la Jeune Fille, M^{me} la Baronne de Montenach, Vice-Présidente du même conseil, M^{me} la Princesse Giustiniani Bandini, Présidente de l'Union des Femmes Catholiques d'Italie, etc. vont à la réunion de Vienne pour essayer de faire cesser la dictature de Pupey-Girard. Le succès de leurs efforts est considéré comme dans les milieux bien informés, car ils pensent que ce ne sera pas par des discussions « parlementaires » qu'on remédiera aux inconvénients déplorés⁴² ».

- 34 En effet, la nomination en 1912 d'un représentant du Vatican au Conseil de Vienne est une première étape dans la prise en main de la Fédération. Elle se fait à la demande de la comtesse Zichy-Metternich, présidente du Conseil de Vienne, en tant que présidente de la Ligue des femmes catholiques⁴³. La présence à Vienne de Cristina Giustiniani Bandini, en liens très étroits avec certains cardinaux de la curie romaine, appuie cette évolution qui dépossède le réseau féminin international de sa capacité à agir en dehors des directives pontificales. Elle a été à la nonciature de Vienne et fait envoyer un télégramme en français chiffré au Secrétaire d'État :

« J'ai trouvé en arrivant ici la situation très pénible dans notre camp féminin, à cause des divergences que V.E. connaît. Pour essayer de trouver un accord j'ai proposé de mettre comme préliminaires en votation la question : la Fédération a-t-elle pour but de constituer un mouvement féminin catholique ou a-t-elle pour but de faire servir le mouvement féminin catholique aux intérêts de la Religion et de l'Église⁴⁴ ? »

- 35 Cette dernière option est retenue à Vienne et implique dès lors l'obéissance et la très stricte conformité aux vues du Saint-Siège. Du point de vue des statuts, l'autonomie relative dont jouissaient les organisations féminines est remise en question. La Fédération ne doit pas être d'abord un réseau féminin au service de la cause des femmes mais un mouvement féminin catholique au service de la cause de l'Église et donc, *in fine*, subordonné à sa hiérarchie.

- 36 Se dessine ainsi une affirmation de la hiérarchie ecclésiale qui redouble celle du genre, puisque les prélats sont des hommes. La seconde étape dans la reprise en main aura lieu lors du Conseil de Londres en 1913 où il est décidé que la nomination de la présidente de la Fédération serait dorénavant pontificale et non élective⁴⁵. Ce n'est qu'en 1913 que les statuts de l'organisation

internationale sont définitivement acceptés. La Comtesse Wodzicka, très proche de Cristina Giustiani Bandini et dont les vues sont conformes au catholicisme intransigeant est alors nommée présidente de l'Union internationale des Ligues catholiques féminines. Ce réseau féminin, constitué au départ de catholiques engagées sur le terrain social mais dont les vues politiques divergeaient sur le libéralisme et le rapport au monde moderne se voit ainsi repris en main par les dirigeantes catholiques intransigeantes avec le soutien, voire les encouragements, de la hiérarchie pontificale.

37 La fondation de la Fédération internationale des ligues féminines catholiques obéit ainsi à une logique conflictuelle. Elle est d'abord le fruit de l'opposition très forte des femmes catholiques et des hommes qui les dirigent – spirituellement –, au féminisme laïc et réformateur. Son développement ne peut toutefois se comprendre sans prendre en compte la manière particulière dont les femmes qui la composent s'organisent. Contrairement à l'ancrage territorial de la paroisse ou du diocèse qui caractérise les mouvements d'action catholique, la position internationale implique un travail en réseau qui questionne de fait l'organisation centralisée et pyramidale de l'Église. Cette remise en question se donne à voir dans les conflits qui opposent les tenants d'une prise en main pontificale de cette Fédération et les initiatrices plus attachées à une forme d'autonomie tout en professant l'obéissance à la hiérarchie religieuse. La transformation qui s'opère en 1912-1913 annonce les changements qui auront lieu après la guerre en imposant un contrôle plus strict par la curie romaine de l'action catholique – par la nomination de la présidente et la représentation d'un délégué du Saint-Siège notamment – et une uniformisation des pratiques à l'échelon international. On voit ainsi comment le genre structure cette mobilisation internationale féminine : de manière discrète mais bien réelle, le fonctionnement de cette organisation demeure conforme à la hiérarchie entre les sexes, conférant à la curie romaine – et donc aux hommes - un rôle important dans la direction de l'Union internationale des ligues féminines catholiques.

Notes

1 Linda J. Rupp, « Constructing Internationalism : The Case of Transnational Women's Organizations, 1888-1945 », *The American Historical Review*, 5, 99, 1994, p. 1571-1600.

2 Richard J. Evans, *The Feminists. Women's Emancipation Movements in Europe, America, and Australasia 1840-1920*, New York, Barnes&Noble Books, 1978.

3 Ann Taylor Allen, Anne Cova, June Purvis, « International Feminisms », special issue, *Women's History Review*, 4, 19, 2010.

4 Bonnie Smith, *Global feminism since 1945*, London/New York, Routledge, 2000 ; Karen Offen, *European Feminisms 1750-1950. A Political History*, Stanford, Stanford University Press, 2000 ; Anne Cova, éd., *Comparative Women's History*, 2006 ; Yves Denechère, dir., *Femmes et diplomatie, France 20^e siècle*, Bruxelles, Pieter Lang S.A., 2007.

5 Lucia Ferrante, Maura Palazzi et Gianna Pomata, dir., *Ragnatele di rapporti, patronage e reti di relazione nella storia delle donne*, Turin, Rosenberg & Sellier, 1988.

6 Sur cette dimension internationale de la mobilisation pour la « cause des femmes », sans que le contenu de cette cause ne soit déterminé *a priori*, voir Laure Bereni, « Quand la mise à l'agenda ravive les mobilisations féministes », *Revue française de science politique*, 2, 59, 2009, p. 301-323.

7 Jean-Marie Mayeur, dir., *Histoire du christianisme*, vol.11, « Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958) », Paris, Fayard/Bruxelles, Desclée, 1990, p. 451-522.

8 Gisela Breuer, *Frauenbewegung im Katholizismus. Der Katholische Frauenverband 1903-1918*, Frankfurt/New York, Campus Verlag, 1998. Elle compterait, selon l'auteur, 25 000 membres en 1910.

9 Inmaculada Blasco-Herranz, « Citizenship and Female Catholic Militancy in 1920s Spain », *Gender & History*, 3, 19, 2007, p. 441-466.

10 Sur la Ligue des femmes françaises, voir Bruno Dumons, *Les Dames de la Ligue des femmes françaises*, Paris, Le Cerf, 2006.

11 Archives secrètes vaticanes (ci-après ASV), Segreteria di Stato (ci-après Segr. di Stato), anno 1908, lettre n°33 442, de Marie Frossard à Eminence [Raffaele Merry del Val], Paris, 20 octobre 1908.

12 ASV, Segr. di Stato, anno 1908, all. lettre n°33 442, de Régis Pupey-Girard.

13 Émile Poulat, *Intégrisme et catholicisme intégral. Un réseau secret international antimoderniste : la "Sapinière" (1909-1921)*, Tournai, Casterman, 1969.

- 14 Archives générales de l'ordre prêcheur (ci-après AGOP), XIV 950 GIB 97, Lega delle donne francese.
- 15 ASV, Segr. di Stato, anno 1909, lettre n°39 831, de Marie Frossard à Monseigneur, Paris, 12 décembre 1909.
- 16 Fédération internationale des ligues féminines catholiques (ci-après FILCF) *3^e conseil international tenu à Vienne les 8, 9 et 10 septembre 1912*, Paris, Service central international, 1912, p. 54.
- 17 FILCF, *2^e conseil international tenu à Madrid les 21, 25 et 26 juin 1911*, Paris, Service central international, 1911, p. 54.
- 18 Les cérémonies, pour la partie féminine étaient organisées par la Ligue patriotique des Françaises et par l'UDCI. AGOP XIV 950 GIB 104-1.
- 19 M^{lle} Monique Baude et la Princesse Cristina Giustiniani Bandini s'écrivent régulièrement au début de l'année 1909 pour mettre sur pied la célébration. (AGOP XIV 950 GIB 104-1). Monique Baude est la cousine du cardinal Merry del Val.
- 20 AGOP, XIV 950 GIB 104-1, 20 aprile 1909, « discorso tenuto dall'organizzatrice generale Donna Cristina Giustiniani Bandini alle Donne della Ligue patriotique des Françaises et della Ligue des femmes françaises ».
- 21 FILCF, *3^e conseil international tenu à Vienne les 8, 9 et 10 septembre 1912*, Paris, Service central international, 1912, p. 20.
- 22 ASV, Affaire ecclésiastiques extraordinaires (ci-après AA.EE.SS.), Statit ecclesiastici, all. « La Société des Filles du Cœur de Marie », rapport dact, sn., sd [1930], 9 p., ff.8.
- 23 On retrouve dans les archives de cette Société, située à Paris, 38 rue Notre Dame des Champs, les fiches rédigées sur chacune des postulantes puis religieuses mentionnant leurs qualités et traits de caractère.
- 24 Magali Della Sudda, « La politique malgré elles », *Revue française de Science politique*, 1, 60, 2010, p. 37-60.
- 25 ASV, Segr. di Stato, anno 1907, lettre n°17 691/17682, « Parigi, 18 maggio 1906 », du cardinal Montagnini au cardinal Merry del Val, Secrétaire d'État.
- 26 Candido Bona, « Le "amicizie," società segrete e rinascita religiosa (1770-1830) », *Deputazione subalpina di storia patria*, 1962, p. 175 ; Stefania Bartoloni, dir., *Per le strade del mondo : laiche e religiose fra Otto e Novecento*, Bologna, Il Mulino, 2007.
- 27 AGOP, XIV 950 GIB 80 « corrispondenza 1909 », lettera di Carolina Cassinis a Cristina Giustiani Bandini, UDCI-Sezione di Torino, il 31 Luglio 1909.
- 28 *Bolletino salesiano*, anno LXIII, numero 9, 1°Settembre 1939-XVII, <http://www.sdb.org/bs/1939/193909.htm>
- 29 Roberta Fossati, *Elites femminili e nuovi modelli religiosi nell'Italia tra Otto e Novecento*, Urbino, 1997 e « Modernismo e questione femminile », in Alfonso Botti e Rocco Cerrato (a cura di), *op.cit.*, p. 687-690 ; Isabella Pera, « Chiesa, donna e società moderna: don Grugni e il femminismo cristiano », *Storia e problemi contemporanei*, 26, 2000, p. 25-48.
- 30 ASV, AA.EE.SS., Stati ecclesiastici, All. « La Société des Filles du Cœur de Marie », rapport dact, sn, sd [1930], 9 p. ; ff. 412.
- 31 Magali Della Sudda, « L'internationale blanche. La Fédération internationale des Ligues féminines catholiques », *Bibliothèque du CRH*, « Pratiques du transnational : preuves, terrains, limites », Jean-Paul Zuniga, dir., 1, 2011, p. 55-74.
- 32 Marie Chessel, « Circulations transatlantiques : la genèse des Ligues de consommateurs », in Olivier Dard, Nathalie Sévilla, dir., *Le Phénomène Ligueur*, Metz, 2011, p. 89-103.
- 33 Archives de l'Action Catholique des Femmes (ci-après AACF), H509, copie de la lettre de Marie Frossard à Mrs Fletchers, Paris, le 18 juin 1910.
- 34 AACF, H509, copie des lettres de Marie Frossard rédigées entre les 25 et 28 juin 1910.
- 35 Voir les numéros précédents de *Genre et histoire* consacrés à ces questions. *Voyageuses et histoire(s)*, printemps et automne 2011.
- 36 Liviana Gazzetta, *Elena Da Persico*, Verona, Cierre, 2005, p. 68-69.
- 37 Henri Rollet, *L'Action sociale des catholiques en France, 1871-1914*, Bruxelles, Desclée de Brouwer, 1958, volume 2, p. 170-174.
- 38 Antoon Osaer, Annie de Decker, Nathalie Ista et Denise Keymolen, « Le Mouvement ouvrier chrétien féminin », Emmanuel Gérard et Paul Vynant, dir., *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, KADOC, 1994 p. 325-338. La Ligue des femmes chrétiennes est fondée par un groupe de dames et par leur directeur spirituel, le jésuite Jérôme Van Langermeersch. La baronne Nicaise, secrétaire, représente l'association à Vienne en 1912.
- 39 Émile Poulat, *Intégrisme et catholicisme intégral...*, *op.cit.*

40 Cette congrégation est un dicastère de la curie romaine qui s'occupe particulièrement des questions diplomatique et politique impliquant le Saint-Siège.

41 ASV, fondo Benigni, n°2583, ff.270-271, « très confidentiel », sn, sl, 31 août 1912, note dact.

42 *Idem*.

43 ASV, Segr. di Stato, 1912, n°58 179, lettre manuscrite de la Comtesse Zichy Metternich, à Eminence (Hongrie), le 20 juin 1912, ff.175-176.

44 ASV, Segr. di Stato, anno 1912, n°59 418, ff.188-189, Lettre de C. Giustiniani Bandini, Ufficio di presidenza UDCI à Eminence, Vienne le 7 septembre 1912.

45 AGOP, XIV 950 GIB 104-1, Lettre de Adélaïde Lane, présidente de la Catholic Women's League, à Cristina Giustiniani Bandini, le 1^{er} octobre 1913.

Pour citer cet article

Référence électronique

Magali Della Sudda, « Réseaux catholiques féminins. Une perspective de genre sur une mobilisation transnationale. », *Genre & Histoire* [En ligne], 12-13 | Printemps-Automne 2013, mis en ligne le 28 décembre 2013, consulté le 23 mars 2015. URL : <http://genrehistoire.revues.org/1872>

À propos de l'auteur

Magali Della Sudda

Centre Émile Durkheim, Université de Bordeaux- IEP Bordeaux

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

Cet article est consacré à la manière dont le rassemblement des différents mouvements féminins catholiques, nés avant 1914, s'est opérée. Le matériau principal sur lequel porte l'analyse provient de la riche documentation déposée aux Archives secrètes vaticanes, à savoir le fonds des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, celui de la Secrétairerie d'État et celui de la nonciature de France pour la période concernée. Un premier point porte sur la naissance des mouvements, en insistant sur le rôle d'un institut séculier féminin lié à la Compagnie de Jésus. D'abord informels, ces réseaux prennent une allure plus officielle avec la naissance de la Fédération internationale des ligues féminines catholiques. La guerre marque un arrêt dans les liens entre membres des pays belligérants. Cependant, les réseaux féminins demeurent et seront réactivés après guerre, sous le contrôle du Saint-Siège. Cette mobilisation s'inscrit dans le processus plus large de transformation de l'Église comme institution étatique reconnue par les accords de Latran (1929) et comme institution religieuse, centre de la catholicité.

This article is devoted to the transnational dimensions of Catholic women's movements before and shortly after the Great War. The main source material comes from the rich documentation of the Vatican's Secret Archives, namely, for the period under consideration, the extraordinary ecclesiastical affairs collection, that the Secretary of State and that of the Nunciature in France. The article analyses the birth of these Catholic women's movements, focusing on the role played by a religious secular institution connected to the Society of Jesus. These initially informal networks adopted a more formal shape when they joined the International Federation of Catholic Women's Leagues. The War interrupted the ties between members of belligerent countries. However, the networks were reactivated after the War under the control of the Holy See, confirming the ambiguous place of lay women within the Church hierarchy.

Entrées d'index

Mots-clés : Genre, Féminisme, Catholicisme, Transnational, Europe, XXe siècle.

Keywords : Gender, Feminism, Catholicism, Transnational, Europe, XXth century